

Image not found or type unknown



Information sur les demarches a faire

Par **senes bruno**, le **25/11/2007** à **14:43**

bonjour;mon mari a un fils moi deux,a qui dois je m adresser pour qu a notre deces notre maison soit divisés en trois part égal on me dit faire une adoption mais a combien s eleve ce cout .peut on pas faire un testament pour cela?j ai une part dans notre maison car elle vient de mes parents.je ne comprends pas bien le proceder de l adoption.son fils a sa mere et les miens leur pere.avec mes remerciements.